



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

personnel

Question écrite n° 53132

## Texte de la question

M. Thierry Lazaro interroge M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur le nombre de personnes, fonctionnaires et contractuels, qui ont bénéficié en 2007 de plans de formation professionnelle continue, tant au sein de son ministère que des administrations et services en dépendant.

## Texte de la réponse

Le budget consacré à la formation a été, toutes dépenses confondues (y compris frais de voyage et mission), de 2 244 184 euros en 2007. Chaque année, plus de 4 000 agents du ministère des affaires étrangères et européennes, tous grades et catégories confondues, y compris des recrutés locaux, en poste à l'étranger ou en centrale, sont formés à leurs nouvelles fonctions ou bien bénéficient d'actions de formation continue. Au total, chaque année, un quart des agents est inscrit à une action de formation, soit à son initiative, soit à celle de l'administration. Afin de poursuivre dans la voie de la professionnalisation, et conformément aux recommandations du Livre blanc, une école diplomatique et consulaire sera créée qui dispense une formation initiale des agents de catégorie A, verra le jour à partir de 2010. Cette formation concernera les nouveaux agents de catégorie A. Cette formation se déroulera d'avril à juillet 2010. Par ailleurs, et toujours avec l'objectif de professionnaliser les agents exerçant au sein du département, les cadres à haut potentiel, entre 15 et 20 ans de carrière, seront invités également à suivre une formation avant d'occuper leurs premières fonctions d'encadrement.

## Données clés

**Auteur :** [M. Thierry Lazaro](#)

**Circonscription :** Nord (6<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 53132

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** Affaires étrangères et européennes

**Ministère attributaire :** Affaires étrangères et européennes

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 23 juin 2009, page 5997

**Réponse publiée le :** 11 août 2009, page 7819